

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 97 (1952)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Pourquoi des courses d'orientation de nuit?  
**Autor:** Weber, Félix  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348505>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction - Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur - Adjoint : Major EMG Georges Rapp

Administration : Lt - Colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., Av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces : Publicitas S. A. succursale, Rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50  
Prix du numéro : Fr. 1.50

---

## Pourquoi des courses d'orientation de nuit ?

---

Ce sujet je l'ai traité à plusieurs reprises, dans l'*Allgemeine Schweiz. Militärzeitschrift*, et pourtant ce thème me paraît offrir sans cesse de nouveaux aspects, ce qui exige que nous examinions tous les problèmes qui sont liés à cette idée.

Si nous étions forcés, un jour, de nous défendre par les armes, contre une offensive brusquée, nous savons d'emblée que nous aurions affaire à un adversaire auquel nous serons inférieurs par l'armement terrestre et aérien. Nous ne posséderons jamais les moyens financiers et la libre disposition des matières qui nous permettraient d'égaliser une grande puissance, dans ce domaine. D'autre part, l'instruction de nos hommes ne pourra atteindre en temps de paix le niveau des troupes qui pourraient être nos adversaires. Nous pouvons peut-être admettre qu'au début d'une guerre les qualités de résistance et d'entraînement qui manqueront à notre armée de milices en face des combattants supérieurement instruits, qui nous attaqueront, pourront être compensées

par le sentiment que nous combattons pour notre liberté et notre bon droit, pour notre patrie, nos familles et nos biens.

Cependant il nous est possible d'être supérieurs à nos adversaires dans un seul domaine — dans la connaissance de notre pays, de son terrain, de ses climats différents et des conditions d'existence de ses habitants.

C'est là que nous aurons l'avantage sur tous nos adversaires, avant tout si nous partons de l'idée que nous devons renforcer cette supériorité que nous donne la nature en tenant compte des possibilités et de son importance en temps de guerre.

Les campagnes de Napoléon et d'Hitler en Russie, la guerre des Boers, celles d'Abyssinie, russo-finlandaise, de Corée, ont prouvé, l'une après l'autre, quels avantages possède celui qui peut combattre sur son propre terrain.

De jour, il est vrai, l'adversaire apprendra, avec le temps, à utiliser les particularités du terrain étranger, mais de nuit, le défenseur peut, par un travail systématique, prendre une avance que l'envahisseur n'arrivera pas à rattraper. Le terrain qui de jour déjà est pour nous un précieux allié, deviendra pour nous pendant la nuit un auxiliaire incomparable, quand nous aurons appris à l'utiliser rationnellement. Nous pouvons obtenir que l'ennemi n'ose progresser de nuit qu'en colonnes serrées, sans quitter les routes principales. Nous pouvons arriver à ce que de nuit nous soyons renseignés sur tous ses mouvements, alors que nos intentions lui restent voilées. Nous pouvons arriver, grâce à l'insécurité de la situation, que ses troupes soient privées de repos, que le temps nécessaire aux travaux de rétablissement et au ravitaillement exige des mesures de sécurité qui affaibliront sensiblement sa puissance combative du lendemain. Nous n'obtiendrons ces avantages qu'à condition de savoir utiliser à fond, pendant la nuit, notre terrain, les possibilités qu'il peut nous offrir, afin d'apprendre par quels moyens nous pourrions être à la fois partout et nulle part.

Mais il ne suffit pas de nous montrer supérieurs à l'adversaire en temps de guerre, dans ce domaine. Il faut qu'il sache

dès aujourd'hui que nous sommes conscients de cette supériorité que nous développons systématiquement, et que nous sommes résolus à l'utiliser par tous les moyens en cas de guerre. Que nos adversaires sachent que nous mettrons à profit tous les avantages que notre puissant allié — la nuit — peut nous procurer. Qu'ils soient aussi persuadés que les difficultés et les dangers que la nuit rend redoutables dans le terrain, n'ont pas d'importance pour nous, parce que nous les connaissons, que nous savons comment on les évite et que nous sommes en mesure de les utiliser à notre propre avantage ou au désavantage de l'ennemi, en tenant compte de ces obstacles dans nos plans de combat.

Dans les jugements que l'on porte sur notre force de résistance, sur notre volonté de défense, notre activité hors service représente un élément dont l'importance ne doit pas être sous-estimée. Lorsque nous autres officiers organisons des visites de champs de bataille et des conférences d'officiers étrangers qui ont combattu dans la dernière guerre, si nous en étudions les comptes rendus dans l'ASMZ, nous le faisons parce que nous voulons, autant que possible, remédier à notre manque d'expérience de la guerre. En nous exerçant au tir hors service, en nous entraînant à la marche en montagne, aux courses à skis, en consacrant nos loisirs à la gymnastique ou à d'autres sports, nous donnons la preuve que nous avons la volonté de suppléer aux lacunes de notre instruction militaire, dans d'autres disciplines. En étudiant le renforcement de notre armement, en contribuant à son financement, en soutenant les mesures prises pour la protection de l'économie nationale et la paix intérieure, nous témoignons de notre désir, dans la mesure de nos moyens, et pour autant que notre responsabilité est engagée, à mettre la préparation matérielle de notre pays à la hauteur des circonstances.

Si, en fin de compte, nous avons introduit la discipline des courses d'orientation de nuit spécialement pour nos officiers subalternes et commandants d'unités, c'est dans l'idée de stimuler les chefs qui seront les plus près de l'ennemi,

à s'instruire dans une branche de leur activité où nous pouvons obtenir, ainsi que nous l'avons vu, une sérieuse avance sur un adversaire éventuel.

Notre service d'instruction est trop court pour donner cette assurance dans le terrain de jour et de nuit, indispensable à l'exécution d'actions de guerre — s'orienter dans le terrain en toutes circonstances sans être distrait par les difficultés, utiliser tous les avantages qui peuvent se présenter. Ainsi nous pourrons, à l'occasion, par l'instruction hors service, compléter l'instruction militaire obligatoire. Il suffira déjà d'inculquer par des concours individuels, la compréhension de l'importance que la nuit peut avoir pour nous. Les participants y gagneront un sentiment de sécurité intérieure qui leur enlèvera l'impression qu'ils sont perdus dans l'obscurité. Nous aurons atteint l'essentiel en leur montrant qu'ils sont plus forts que les envahisseurs étrangers. Ce sera au service militaire obligatoire de développer pratiquement cette instruction et de la mettre à l'épreuve.

Les courses civiles d'orientation de nuit ont pris un développement réjouissant et nous amènent des recrues qui sont mises au courant des difficultés de l'orientation dans le terrain, tout au moins de jour. Les élèves des cours préparatoires militaires, éclaireurs, cadets, jeunes sportifs, lorsqu'ils suivent ensuite la carrière d'officier et donnent une impulsion nouvelle aux cours civils d'orientation, constituent encore un encouragement à organiser nos courses d'orientation de nuit. C'est pourquoi nous avons été heureux de saluer la décision de l'*association nationale d'éducation physique* de former un comité de coordination pour les courses d'orientation. Nous nous sommes assuré une influence directe dans ce comité par un membre de la commission sportive et un membre actif de notre organisation.

L'activité hors service des officiers, dans un grand nombre de nos sociétés, présente une lacune. Il y manque une discipline qui permette à l'officier dans le cadre de sa formation

militaire — aussi bien qu'au membre de la Société suisse des sous-officiers — de collaborer à une importante tâche dans la communauté, en renonçant à ses aises et en acceptant *volontairement et joyeusement* l'inconfort, les rudes efforts physiques et même certains dangers.

Il est bien connu qu'à la guerre les combats ne représentent qu'une faible proportion de la vie en campagne. Le temps se passe surtout à vaincre des difficultés intérieures et extérieures : Renoncer aux agréments de la vie civile et de la vie de famille, lutter contre ses propres faiblesses, supporter la faim, la soif, la fatigue, la chaleur et le froid, la boue, la saleté, la vermine, dominer la souffrance, la peur, le dégoût, soumettre sa personnalité aux exigences de la tâche commune, chasser de ses pensées la crainte des dangers inconnus et de la mort, être prêt à aider ses camarades et avoir la force morale d'accepter la perte ou la mutilation de ses plus chers amis et de membres de sa famille. Aucune épreuve ne doit abattre le courage, mais raidir l'énergie pour se préparer à combattre. Il suffira de penser au lourd fardeau du combattant au front, pour trouver légères, comme un jeu d'enfants, les fatigues d'une course d'orientation de nuit.

Cependant le fait que nos concurrents les acceptent volontairement est d'une grande importance ; ils renoncent aux agréments et aux plaisirs qu'une nuit du samedi au dimanche pourrait leur procurer, et ils sacrifient tout à leur entraînement, afin d'acquérir une expérience nouvelle du combat de nuit.

S'il en résultait un mouvement assez important pour entraîner de nombreux officiers, si chaque société ou groupement d'officiers donnait l'exemple de la soumission à cette nouvelle discipline, cette attitude pourrait devenir, même pour l'étranger, une preuve évidente de notre volonté de résistance. Si le mot d'ordre « Participation passe avant le rang » se justifiait, ce serait certainement dans les courses d'orientation de nuit.

L'année dernière nous avons pour la première fois, dans une large mesure, organisé des *courses régionales* d'orientation de nuit. Les sociétés d'officiers de Winterthur, Zurich-Ville et environs, de Thoune, Fribourg, Haut-Valais et Lausanne, ont formé, avec succès, environ 180 patrouilles dans des courses parfois très difficiles et toujours instructives. Les directeurs techniques ont été convoqués à un rapport final et ont formulé des propositions intéressantes pour l'organisation des prochaines manifestations. Nous avons mis en pratique les expériences de toutes ces courses ainsi que celles des concours fédéraux de Macolin et d'Aarau, et dirigé cette année, pour la première fois, une course fédérale sur trois pistes différentes et pour trois catégories. Les conditions pour les deux premières catégories étaient presque les mêmes. Nous faisons en sorte que les patrouilles d'élite aient la possibilité, en première catégorie, autant que possible, de rivaliser avec leurs égaux. De cette façon, le concours reste ouvert à la deuxième catégorie, ce qui permet aux patrouilleurs d'une bonne classe moyenne d'avoir l'occasion de se maintenir en tête de leur catégorie, sans risquer que tous les lauriers leur passent sous le nez au profit des seuls *Routiniers*.

Nous avons constitué une troisième catégorie pour les camarades pour lesquels le type *course d'orientation* met l'accent principal sur l'*orientation* et sont disposés à abandonner la *course* aux plus jeunes ou aux plus entraînés. Ils peuvent faire leur parcours à une allure de marche normale, sans risquer qu'une patrouille plus rapide ne les frustre des résultats de leur travail cérébral. Dans ce cas, il est prescrit que « la marche d'orientation de nuit » soit accomplie dans un temps idéal raisonnable et mesuré. Ce n'est que lorsque ce temps idéal est dépassé, que le temps vitesse commence à produire.

Nous engageons nos officiers à s'annoncer en grand nombre pour la troisième course fédérale d'orientation de nuit. On peut se procurer les règlements et formulaires d'inscription au Secrétariat central de la Société suisse des officiers

à Zurich et au *Secrétariat suisse des courses d'orientation de nuit*, major Bruno Ghielmetti, Bellinzona.

La course nationale aura lieu par n'importe quel temps, les 15 et 16 novembre. Le délai d'inscription définitif est prolongé jusqu'au 15 octobre sur le désir de beaucoup de concurrents.

Le parcours de la course et les tâches à résoudre sont fixés. Cette course se placera honorablement à côté des précédentes. Comme les compétitions précédentes, elle consistera, en premier lieu, en un travail précis sur la carte au moyen de la boussole, sans aucune recherche de tâche spéciale. Tous les trucages sont exclus. Les problèmes à résoudre consistent, ainsi que cela arrive en guerre, à vaincre la nuit et le terrain. Les organisateurs espèrent avoir réussi à utiliser à fond un terrain varié, de Bellinzone à Chiasso (!) dans le but de former de bons sujets pour les courses d'orientation. Nous ne considérons cependant pas que le but d'une course fédérale, convienne surtout à des débutants. Ce sera la tâche des courses régionales, mais cela ne doit pas empêcher les débutants de courir leur chance sur un parcours difficile.

Nous attirons, en outre, l'attention des concurrents éventuels sur les deux courses régionales prévues par la S. O. de Fribourg le 11 octobre 1952 (direction technique, capitaine André Wuilloud, Fribourg) et par la S. O. de Locarno, le 18 octobre 1952 (Secrétariat, cap. Enrico Franzoni, Muralto). Les dates fixées dans la première circulaire à nos sections et aux unités d'armée, ont dû être changées.

Environ trente à quarante patrouilles d'autres sections pourront participer à ces courses. Nous remercions ces deux sections de leur complaisance.

Je me suis permis, en qualité d'organisateur des courses précédentes et avec le consentement de M. le colonel Hirt, le nouveau président de la commission sportive, de préparer une dernière fois la compétition, en souhaitant à tous les participants, plaisir et bon succès. Au revoir, à Bellinzone !

Lt.-colonel FÉLIX WEBER